



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mille-vingt-six, le mardi vingt-sept janvier, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27.

Date de convocation : 21 janvier 2026.

PRÉSENTS : M. Alain TOUCHARD, Maire, M. Robert JEULIN, Mme Odile MATHIEU, M. Jacques SEGUIN, Mme Anne PELLÉ, M. Jean-Paul TONNIEAU, Mme Fanny TIGÉ, M. Xavier GODART, Adjoints, M. Jean-Pierre GUILLOT, Mme Yannick LEMOULT, M. Philippe MOREAU, Mme Annie TAVENNEC, M. Éric VIGNEAU, Mme Martine LESAGE, Mme Sylvie LECOUP, Mme Valérie BOURDON, M. Mathieu HENRI, M. François SOULAS, M. Éric JOSEPH, M. Olivier GUILLOU, Mme Sophie LOPES, Mme Estelle GUILLOU, Mme Julie HINGANT et M. Jérémy VANBERSEL, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Catherine VENOT-REIG, Mme Carole SOLVET et M. Olivier DUPORT, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : Mme Catherine VENOT-REIG donne pouvoir à Mme Yannick LEMOULT, Mme Carole SOLVET donne pouvoir à Mme Fanny TIGÉ et M. Olivier DUPORT donne pouvoir à M. Olivier GUILLOU.

M. Jérémy VANBERSEL a été élu secrétaire de séance.



7.1 : FINANCES LOCALES - TARIFS DES SERVICES PUBLICS :

2026-6. CIMETIÈRES ET COLUMBARIUMS MUNICIPAUX - TARIFICATION :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'étudier la tarification des concessions dans les deux cimetières de la Ville d'Ormes à savoir, le cimetière des Tilleuls et le cimetière des Bois d'Ormes.

Concernant le renouvellement des concessions disposant d'un caveau monobloc, il est proposé au Conseil Municipal de fixer un tarif différent de la première attribution basé par exemple sur la valeur de la concession d'une pleine terre.

PROPOSITION DE TARIFICATION À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2026 :

Concession de pleine terre :

Durée de la concession	Tarif actuel	Proposition
15 ans	44,00 €	225 €
30 ans	88,00 €	450 €
50 ans	116,00 €	750 €

Concession équipée de caveau monobloc : caveau de deux places :

1) Nouvelle concession :

Durée concession	Tarif actuel	Proposition
15 ans	579,00 €	525,00 €
30 ans	1 154,00 €	1 050,00 €
50 ans	1 733,00 €	1 750,00 €

2) Renouvellement :

Durée concession	Tarif actuel	Proposition
15 ans	579,00 €	225,00 €
30 ans	1 154,00 €	450,00 €
50 ans	1 733,00 €	750,00 €

Concession équipée de caveau monobloc : caveau de trois places :

1) Nouvelle concession :

Durée concession	Tarif actuel	Proposition
15 ans	721,00 €	750,00 €
30 ans	1 299,00 €	1 500,00 €
50 ans	1 895,00 €	2 000,00 €

2) Renouvellement :

Durée concession	Tarif actuel	Proposition
15 ans	721,00 €	225,00 €
30 ans	1 299,00 €	450,00 €
50 ans	1 895,00 €	750,00 €

Case de Columbarium :

1) Nouvelle concession :

Durée de la location de la case	Tarif actuel	Proposition
15 ans	353,00 €	400,00 €
30 ans	709,00 €	750,00 €
50 ans	1 184,00 €	1 250,00 €

2) Renouvellement :

Durée de la location de la case	Tarif actuel	Proposition
15 ans	353,00 €	225,00 €
30 ans	709,00 €	450,00 €
50 ans	1 184,00 €	750,00 €

Vu l'avis favorable émis par le Conseil d'Administration le 14 janvier 2026,

Vu l'avis de la Commission Générale en date du 20 janvier 2026,

Le Conseil Municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme et certification des formalités prévues
aux articles L.2121-7 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités
Locales. Fait à Ormes le 29 janvier 2026.

Le Maire,
Alain TOUCHARD

Transmis au Représentant de l'État le : 29 janvier 2026.

Publié ou notifié le : 30 janvier 2026.



